

4.1

A 2017-006  
2017/006  
CJ

**CREANCEY**  
**ARRETE PORTANT RECLASSEMENT AVEC**  
**MODIFICATION DE CARRIERE**

**Le Maire,**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,  
Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C de la fonction publique territoriale,  
Vu le décret n° 2006-1691 du 22/12/2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,  
Vu le décret n° 2016-604 du 12/05/2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,  
Vu la situation administrative de Monsieur DENIS BELORGEY, à l'échelon 10 du grade de adjoint technique territorial de 2ème classe titulaire depuis le 01/05/2014 sans reliquat d'ancienneté,

**Considérant que l'intéressé bénéficie de droit au reclassement avec modification de carrière,**

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : A compter du 01/01/2017, Monsieur DENIS BELORGEY, adjoint technique territorial de 2ème classe titulaire, est reclassé comme suit :

Ancienne situation	Nouvelle situation au 01/01/2017
Adjoint technique territorial de 2ème classe Echelon : 10 depuis le 01/05/2014 sans reliquat d'ancienneté	Adjoint technique territorial Echelon : 10 Echelle : C1 Indice brut : 386 Indice majoré : 354 avec un reliquat d'ancienneté de 2 ans 8 mois

**Article 2** : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 3** : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise :

- au Comptable de la collectivité,
- à Monsieur le Président du centre de gestion de la Côte d'Or,
- à l'intéressé.

Fait à CREANCEY, le 20 Janvier 2017  
Le Maire,

Jocelyn CHAPOTOT

Notifié à l'intéressé le : 20 Janvier 2017  
Signature de l'agent :  
Monsieur DENIS BELORGEY

